

Montréal, le 31 juillet 2012

Monsieur Lotfi TAZI
Directeur
Collège Notre-Dame
3791, chemin Queen-Mary
Montréal (Québec) H3V 1A8

N/Réf. : 123146 – SAHN-2012-0082-06

Objet : Commentaires préliminaires
Collège Notre-Dame
3791, chemin Queen-Mary, App. 206
Montréal (Québec) H3V 1A8

Monsieur,

Nous avons entamé l'analyse du projet que vous avez soumis le 4 mai 2012 concernant le projet cité en rubrique.

À ce stade de l'analyse et en se basant sur les documents ainsi que les renseignements soumis, la ministre émet un avis préliminaire favorable avec les commentaires suivants :

Place du Frère-André

La bande gazonnée située au pied du collège devrait conserver sa largeur actuelle. Les vignes présentes sur le bâtiment devront être sauvegardées puisqu'elles constituent une permanence dans le paysage.

Nouvelles constructions

Les nouvelles constructions devraient viser une harmonisation avec le bâti existant en ce qui concerne les coloris et les matériaux. Le traitement architectural devrait être de qualité et contemporain.

... 2

Terrain Reine-Marie

Le coloris du gazon synthétique devrait s'intégrer de façon harmonieuse à l'environnement. Aucun logo ne devrait être incorporé au gazon synthétique. L'éclairage de la surface devra être minimal, discret et éviter la perte de la lumière vers le ciel.

Des arbustes ayant un feuillage persistant et d'une hauteur d'au moins deux mètres devraient être implantés entre les arbres existants le long du chemin Quenn-Mary.

Aménagement paysager

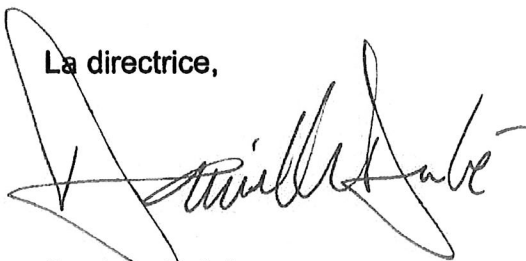
Les alignements d'arbres le long des faces est et ouest des façades de l'aréna devraient être poursuivis sur toute leur longueur.

Veillez noter que la présente ne constitue pas une autorisation au sens de la *Loi sur les biens culturels*. Une telle autorisation doit être donnée en fonction de l'intérêt public et ne pourra être délivrée qu'après prise en considération de l'ensemble des commentaires reçus ainsi que de l'avis de la Commission des biens culturels du Québec.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires à cet effet, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur André Chouinard, conseiller en aménagement et patrimoine à la Direction du patrimoine et de la muséologie, au 514 873-1590.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,



Danielle Dubé